

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales



PACA

n°5
5 août 2022



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD

Fredon PACA

lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

contact@paca.chambagri.fr

<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI	2
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	2
Hémiptères : Aleurode, Cicadelle, Cochenille, Puceron.....	2
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	6
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales	7
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	7
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	7
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	7
Oïdium	8
Otiorynques	8
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	8
Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales.....	9
Teigne du figuier, <i>Choreutis nemorana</i>	9
Tétranyque tisserand, <i>Tetranychus urticae</i>	10
Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI	11
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	11
Végétation spontanée en JEVI	11
Maladies des gazons	11
Ravageurs des gazons	11
Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI	11
Charançon de l'agave, <i>Scyphophorus acupunctatus</i>	11
Mouche de l'olive, <i>Bactrocera oleae</i>	13
Communiqué de presse : « Plantes en danger » - une campagne de sensibilisation aux bons gestes	14
<i>Popillia japonica</i> : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France	15
Nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des pollinisateurs	15
Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle	16
Portail Ecophyto JEVI PRO	16
Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)	16

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornamentales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Aleurode, Cicadelle, Cochenille, Puceron

- Aleurode des agrumes, *Dialeurodes citri*

Des **aleurodes des agrumes** sont signalées à Menton (Alpes-Maritimes). Les attaques sont d'intensité faible mais la **vigilance est de mise**.

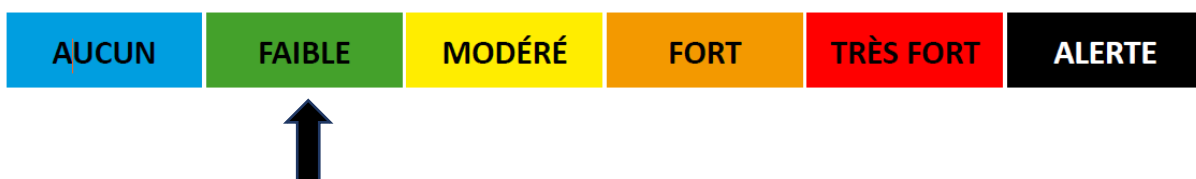
Présentation du ravageur :

Retrouvez les informations de présentation et de gestion du risque dans le BSV : [BSV n°2 du 7 juin 2022](#)



Photo : Aleurodes *Dialeurodes citri* (Cranshew)

Echelle de risque :



- **Cicadelle pruneuse, *Metcalfa pruinosa***

Des signalements de **cicadelle blanche** sont enregistrés sur **agrumes** dans le secteur de Menton (Alpes-Maritimes). Les attaques sont **faibles**.

Cette cicadelle **polyphage**, semblait avoir **quasiment disparu** de notre région. Depuis quelques années elle est **régulièrement observée**, causant de **réels désagréments** dans certaines situations, notamment en **vergers d'oliviers**.

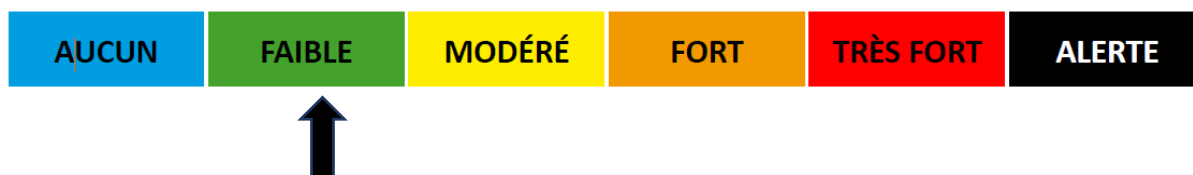
Présentation du ravageur :

Voir le BSV : [BSV 3 du 24 juin 2022](#)



Photo : *Metcalfa pruinosa* sur cornouillers (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Neodryinus typhlocybae est l'auxiliaire qui a largement **régulé la population** de cicadelle pruneuse pendant des années. Retrouvez l'article présentant **l'acclimatation** et la **dispersion** de cet auxiliaire : <https://ecophytopic.fr/pic/protéger/accimatation-et-dispersion-en-france-de-neodryinus-typhlocybae-introduit-pour-lutter>



Photo : *Neodryinus typhlocybae* (Malausa)



- Cochenille australienne, *Icerya purchasi*

Des observations de **cochenilles australiennes** sont signalées sur **pittosporum** dans le secteur de La Farlède (Var). L'intensité de l'attaque est **modérée**.

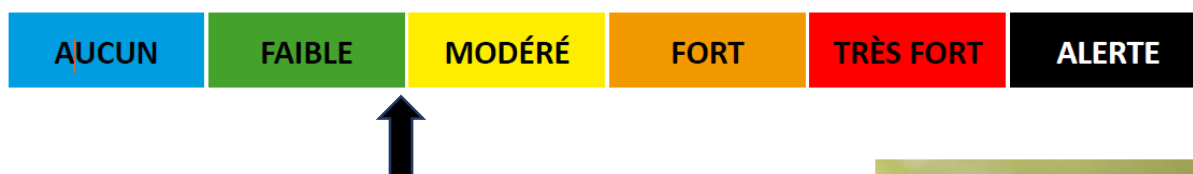
Présentation du ravageur :

La **cochenille australienne**, *Icerya purchasi*, est principalement observée sur pittosporum et agrumes. Les femelles sont **rouge-brique** avec des **antennes brun foncé** et les **pattes brun foncé** à noir. Leur corps est **ovale** et orné de **minces filaments cireux**. Les mâles mesurent **3 mm** de long et sont de **couleur jaunâtre**. Ils possèdent des **antennes et des pattes de couleur brune**. Contrairement aux femelles ils sont **ailés**. Ces cochenilles provoquent des **déformations** et des **suintements** sur les feuilles et les fruits de par leurs piqûres d'alimentation. Puis la **fumagine** se développe sur le végétal **affectant la photosynthèse** et la **vigueur** de la plante.



Photo : Cochenille australienne (MARTI)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Limiter les traitements chimiques permet de favoriser la **présence d'auxiliaires** naturels comme certaines **coccinelles** et principalement **Rodolia cardinalis** qui est un **prédateur** de la cochenille australienne.



Photo : Coccinelle *Rodolia cardinalis* (Koppert)



- **Cochenille asiatique des agrumes, *Unaspis yanonensis***

Des **cochenilles asiatiques des agrumes *Unaspis yanonensis*** sont signalées à Menton et Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Cette cochenille ne s'attaque **qu'aux agrumes**. Les **boucliers des femelles** sont de couleur **brun sombre** avec des **bords délavés**, ils mesurent entre **2 et 4 mm de long**, les larves mâles ont un **aspect blanc feutré**.



Photo : Cochenille des agrumes, individus femelles (Ferran Turmo Gort)



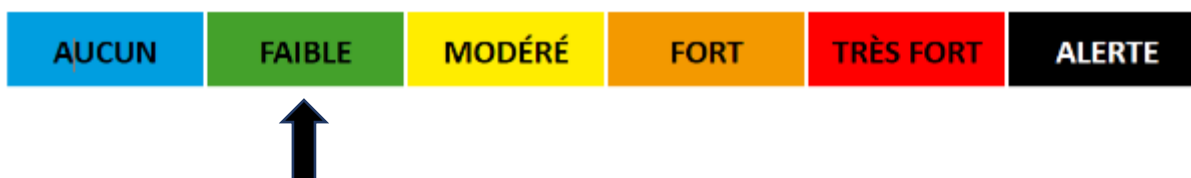
Photo : Cochenille des agrumes, individus males (Ferran Turmo Gort)

La cochenille asiatique des agrumes aime les **endroits ombragés à forte température**, les attaques sont principalement observées sur **la face de l'arbre exposée au nord**. On observe les individus sur les **fruits**, le **feuillage** et les **petites branches**. Les **attaques** de la cochenille asiatique se manifestent par l'apparition de **décolorations circulaires** du tissu végétal. Ces dégâts sont systématiquement suivis du **dessèchement** et de la **chute du feuillage**. Les rameaux des arbres se **dessèchent** à leur tour et les fruits sont **envahis par de multiples cochenilles**.



Photo : Symptôme de cochenille asiatique (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Une **lutte biologique** est possible avec des **hyménoptères parasitoïdes** comme par exemple *Aphytis yanonensis* qui est un **parasitoïde ectophage** de la cochenille.



Photo : *Aphytis yanonensis* (Leboulanger)

A. Leboulanger

- Puceron divers

Plusieurs espèces de pucerons sont signalées sur divers végétaux sur l'ensemble de la région. Les attaques sont faibles à modérées, elles sont accompagnées du cortège de **prédateurs et parasitoïdes associés**. Par exemple, un observateur nous signale la présence de **larves de coccinelles du genre *Scymnus*** sur laurier rose. **Attention, ses larves peuvent être confondues avec des cochenilles**, qui elles sont des ravageurs des cultures.



Photo : Larve de *Scymnus* sp (KOPPERT)

Gestion du risque :

Voir le BSV : [BSV 3 du 24 juin 2022](#)

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Aucune observation de papillon palmivore n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Aucune observation de charançon rouge n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Pour rappel :

L'arrêté du **25 juin 2019** régie la réglementation vis-à-vis du charançon rouge. Il précise la définition du **périmètre de lutte**, les dispositions relatives aux **mesures obligatoires** de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir plus consultez l'arrêté sur [Légifrance](#)

Le changement de **statut réglementaire** du charançon a changé au niveau européen, pour autant en France celui-ci reste inchangé. Par conséquent, l'**abattage** ou l'**assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire**.

La liste des entreprises habilitées pour ces travaux est disponible sur : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/entreprises-habilitees-a-intervenir-sur-les-palmiers-dans-le-cadre-de-la-lutte-a1919.html>

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des signalements de **mineuses des agrumes** continuent d'affluer depuis les Alpes-Maritimes et le Var. Les dégâts sont **modérés mais très fréquents**.

Présentation des symptômes:

Les feuilles minées se **crispent**, se **recroquevillent**, les mines se dessèchent, les bords de feuilles sont **enroulés**. D'un point de vue esthétique, les dégâts engendrés entraîneront une **dépréciation du produit en pépinière ou jardinerie**.



Photo : Galeries causées par des larves de mineuse (FREDON PACA)



Echelle de risque :



Gestion du risque :

L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Oïdium

Aucune observation d'oïdium n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Otiorhynques

Aucune observation d'otiorhynque n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

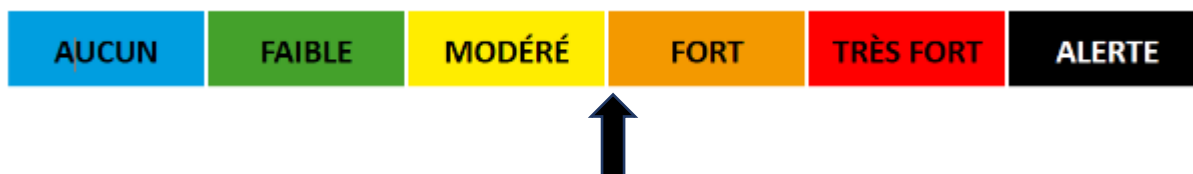
Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Des chenilles sont observées dans le secteur de la Palud-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence). C'est le moment opportun pour appliquer l'insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*.



Photo : Chenille de pyrale du buis (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage du buis** permet de limiter la propagation du ravageur.

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** sera alors appropriée en situation d'infestation.

Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales

Teigne du figuier, *Choreutis nemorana*

Une **attaque** de teigne du figuier *Choreutis nemorana* est signalé sur figuier d'ornement en pot à Sanary-sur-Mer (Var).

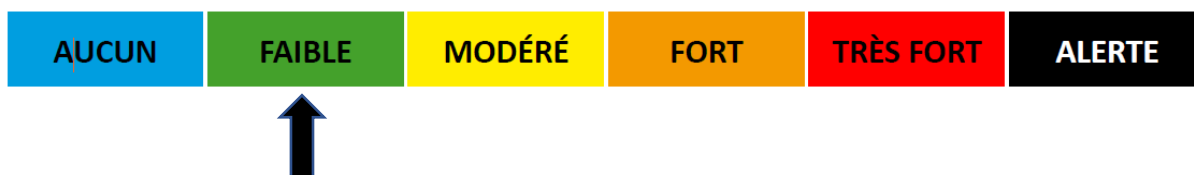
Présentation du ravageur

Les chenilles sont protégées par une **toile** de soie. Elles dévorent dans un premier temps les **feuilles**, leur donnant un **aspect en dentelle**. Par la suite, la deuxième génération **pond ses œufs au voisinage des fruits** et les chenilles vont générer des **dégâts importants sur les figues**. Concernant l'adulte, c'est un petit papillon **marron**. Il mesure **7 mm** de long. Sa tête, ses antennes et ses pattes sont plus **claires**.



Photo : Chenille de teigne du figuier (FREDON PACA)

Echelle de risque



BSV n° 5 du 05/08/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Tétranyque tisserand, *Tetranychus urticae*

Des attaques d'acariens tétranyques sont observées sur laurier rose à Bormes-les-Mimosas (Var).

Présentation du ravageur

Le **tétranyque tisserand** (*Tetranychus urticae*), communément appelé « **araignée rouge** », est un ravageur s'attaquant à de nombreuses cultures. Malgré sa **petite taille**, il est capable de provoquer de **graves dégâts très rapidement** en raison de sa grande **capacité de reproduction**. On le retrouve tant **sous serre** qu'en **extérieur**. Les larves, les nymphes et les adultes provoquent des dégâts en se nourrissant de la sève des plantes. Ils sont principalement présents sur la **face inférieure des feuilles** dont ils percent les cellules et aspirent le contenu. Les **cellules vidées meurent et deviennent jaunes**. Les piqûres incessantes dans les cellules provoquent peu à peu le **jaunissement** complet des feuilles et peuvent entraîner la **mort** de la plante. Les nymphes et les adultes produisent une **toile** caractéristique qui peut dans certains cas recouvrir la totalité de la plante. Les toiles et les taches sur les feuilles affectent **l'aspect esthétique** de la plante. Le développement de ces acariens est **rapide** surtout lorsque les **températures dépassent 20°C**.

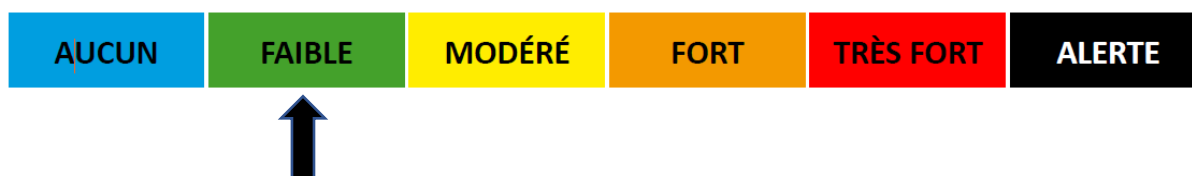


Photo : Adulte de *Tetranychus urticae* (EPHYTIA)



Photo : Symptômes *Tetranychus urticae* sur laurier rose (MARTI)

Echelle de risque



Gestion du risque :

Les chrysopes, les acariens prédateurs, les punaises prédatrices et les cécidomyies prédatrices sont décrits comme des régulateurs de tétranyques tisserands.



Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.

Ravageurs des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.

Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI

Charançon de l'agave, *Scyphophorus acupunctatus*

Les signalements continuent d'affluer en cette période depuis les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône.

Présentation du ravageur

Originaire **d'Amérique centrale**, ce ravageur est un **coléoptère noir** qui s'attaque aux plantes de la famille des **Agavacées, Strelitziacées et des Dracénacées**. Il est présent en France depuis 2007. L'adulte mesure de **9 à 19 mm**. Il est reconnaissable à son **long rostre incurvé** et à ses **élytres nervurés**. Les adultes **forent** les racines et les feuilles les plus basses. Les larves créent des **galeries** dans la plante où elles se nourrissent. Par la suite **des champignons et des bactéries** se développent dans ces galeries, les tissus végétaux se **nécrosent et pourrissent**. Les **bactéries** qui s'y développent (dont *Erwinia* sp.) entraînent un **dépérissement** de la plante. Les **températures élevées ainsi qu'un climat sec** sont



Photo : Larve et adulte de Charançon noir de l'agave (Central Texas Gardening)

BSV n° 5 du 05/08/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

des conditions favorables au développement de ce ravageur.

Les symptômes à surveiller sont : des **perforations** de feuilles, des **flétrissements** inexplicables, des **pourritures** « bactériologiques » (bleuissement, odeur nauséabonde...), des ruptures de tige principale (pour les yuccas), des galeries...

Point de vigilance : Dans le cas des **plantes ligneuses** (dracaena, yucca...) la pourriture se développe difficilement et les **parties sommitales** (sommet de la plante) sont souvent **asymptomatiques**, l'**attaque se faisant au bas des plantes** (collet et sous le sol).

Les dégâts bien qu'importants sont **difficiles à détecter** et souvent on s'aperçoit de l'attaque suite à la **chute d'une importante partie de la plante** (le risque sécuritaire pour les personnes est réel).

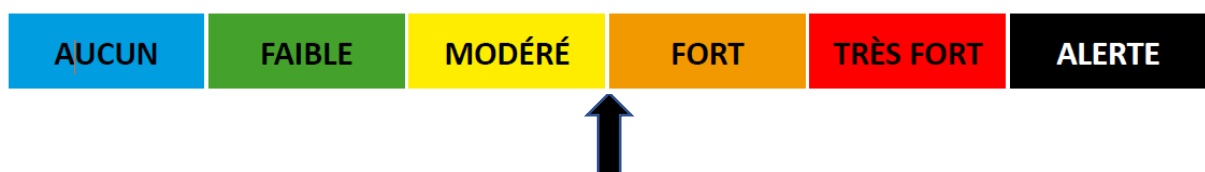
Les sujets de grande taille demandent donc une **vigilance** particulière avec une **inspection fine** (recherche de sciure ou d'exsudats) du collet.

La réalisation d'un **test sonore au maillet** est une aide au diagnostic (détection précoce des zones dégradées).



Photo : Yucca ayant chuté suite à des attaques de charançon de l'agave (Panchaud - VEGETECH)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Pour lutter contre des attaques, il est **possible d'intervenir avec un produit de biocontrôle à base du nématode *Steinernema carpocapsae*** qui viendra coloniser les larves et les tuer. Ce traitement peut être effectué de **manière préventive** et doit être appliqué le **soir** lorsque les **températures sont plus basses**.



Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Un observateur nous fait part de l'observation de mouches de l'olive à l'intérieur de son piège dans le secteur de Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve **se développe à l'intérieur** et **se nourrit de la pulpe** sous l'épiderme.

Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une **chute prématurée** des fruits, mais aussi par les **déjections des larves**, qui conduisent à l'altération de **la qualité de l'huile**.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/annee-2022-r654.html>

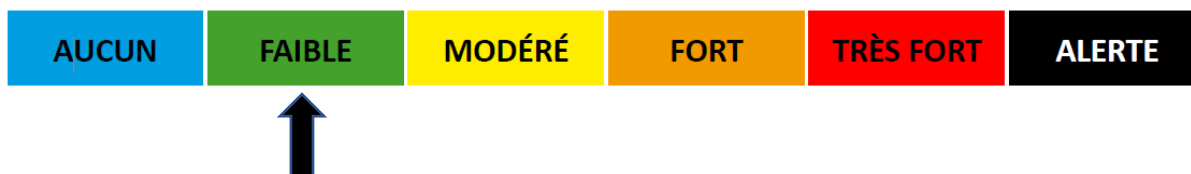


Photo : Mouche de l'olive (France Olive)



Photo : Femelle en préparation de ponte (France Olive)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est possible d'installer **des pièges à mouche** de l'olive fabriqués maison. Récupérer une **bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon**. Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre. Avec le bout chauffé de la tige en fer, **percer** la bouteille **de 6 trous** répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique. Percer un trou au centre du bouchon. Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon. Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de **suspendre la bouteille à une branche** de l'olivier, une fois le bouchon

BSV n° 5 du 05/08/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV
PACA

13

revissé. Préparer **une solution d'eau** dans laquelle on dissout **40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillerées à soupe bombées**. Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le **nombre de bouteilles** est calculé en fonction du **nombre d'oliviers dans le verger** :

- **Jusqu'à une vingtaine d'oliviers** : une bouteille par arbre,
- **Au-dessus d'une vingtaine d'arbres** : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.

Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (**entre fin avril et mi-juin**), elles restent en place jusqu'en **octobre-novembre**. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne **une fois par mois** et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir **120 à 150 g de phosphate diammonique** par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. **Son coût est très faible**. (Source : AFIDOL.)



Photo : Piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

Communiqué de presse : « Plantes en danger » - une campagne de sensibilisation aux bons gestes

Le Ministère lance une campagne de communication sur la **prévention au transport de bioagresseurs**, plus précisément ciblée sur *Xylella fastidiosa*, *Popilia japonica*, et les capricornes asiatiques.

Retrouvez le communiqué de presse à la fin du bulletin.



Popillia japonica : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France

Le **scarabée japonais** est déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la **probabilité qu'il entre en France est haute**. Cet insecte ravageur représente une **menace** pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire **d'intervenir dès la première détection de l'insecte**.

Photo : Scarabée japonais adulte (MASPERO)



Retrouvez la suite de la publication sur : <https://www.anses.fr/fr/content/protection-des-v%C3%A9g%C3%A9taux-identifier-au-plus-t%C3%B4t-l%E2%80%99arriv%C3%A9e-du-scarab%C3%A9e-japonais-en-france>

En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL ou la FREDON de votre région.

Retrouvez la note nationale BSV : [ici](#)

Nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des pollinisateurs

La révision de l'**arrêté relatif à la protection des pollinisateurs** lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) a été mise en œuvre dans le cadre du [plan national pollinisateurs](#)

Les évolutions principales définies dans l'arrêté du 20 novembre 2021 sont:

- Renforcer l'évaluation du risque pour les pollinisateurs lors de l'application de **tous les PPP** (pas uniquement insecticide et acaricide)
- Définir des plages horaires de traitement pour éviter la présence d'abeilles : **2h avant et 3h après le coucher du soleil** (avec des dérogations)

Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures non attractives : **vigne, céréales à paille, graminées fourragères, lentille, pois, soja, pomme de terre et houblon**

BSV n° 5 du 05/08/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

15

Découvrez l'arrêté, mais également une **Foire Aux Questions** mise en ligne par la Ministère sur [cette page](#).

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la **méthodologie d'élaboration** de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-571>

Portail Ecophyto JEVI PRO

Dans le cadre du **plan Ecophyto** en JEVI Pro, un site internet réunit les **références** et **connaissances** disponibles pour **sensibiliser les professionnels des JEVI** et leur permettre de faire **évoluer leurs pratiques** vers une **réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant : <http://www.ecophyto-pro.fr>

Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les **fiches de reconnaissance** de différents organismes réglementés sur la **plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV)** : <https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag>

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir** les **bulletins de veille hebdomadaires** et **mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

- 1- Envoyer un mail à l'adresse suivante sympa@groupes.renater.fr en **utilisant l'adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille**
- 2- Indiquer dans l'objet du message : **Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)**

BSV n° 5 du 05/08/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

16

3- Laisser le **corps de message vide**

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

Observations

FREDON PACA : ARNAUD Lucile

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Agrodioagnostic, Atrium Paysage, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité





**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Santé des végétaux :
Le Ministère lance « Plantes en danger »,
une campagne de sensibilisation aux bons gestes**

Paris, le 5 juillet 2022

Afin de préserver la santé des végétaux sur l'ensemble du territoire français, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance cet été une campagne de sensibilisation nationale. La campagne vise à prévenir la propagation de trois dangers majeurs, parfois mortels, pour nos plantes : la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais et les capricornes asiatiques. À l'attention du grand public, notamment, des voyageurs mais aussi des professionnels, cette campagne entend informer sur les risques induits par le transport des végétaux pour la santé des plantes dans l'Hexagone.

Lancée à partir du 4 juillet, la campagne « Plantes en danger » a pour objectif d'empêcher la propagation des organismes nuisibles pour les plantes, bactéries, virus ou insectes véhiculés par les flux commerciaux de végétaux ou par les voyageurs qui en rapportent de leurs voyages. Elle cherche à sensibiliser le grand public, les particuliers, jardiniers amateurs, et les inciter à être vigilants et à signaler tout signe ou symptôme inhabituel présent sur les plantes autour de chez eux.

Cette campagne s'adresse également aux professionnels du commerce des végétaux et aux collectivités locales. Acteurs de premier plan dans la prévention de la maladie, il est essentiel de les sensibiliser aux risques que représentent ces organismes nuisibles et à la nécessité d'acheter exclusivement des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire.

L'enjeu est aussi d'inciter le plus grand nombre à identifier les symptômes et signaler les contaminations éventuelles aux services régionaux compétents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Pour cette campagne, trois organismes nuisibles prioritaires ont été ciblés :

- ☒ La [bactérie *Xylella fastidiosa*](#) est présente en France en Corse, en Occitanie et en région PACA. Son mode de transmission par des insectes vecteurs et la multiplicité des plantes hôtes rendent sa propagation très dangereuse.
- ☒ Le [scarabée japonais \(*Popillia japonica*\)](#) se déplace facilement sur de grandes distances par les moyens de transports (camions, trains, etc.) et est polyphage (se nourrit de nombreuses espèces végétales). Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.
- ☒ Plusieurs foyers de [capricornes asiatiques \(*Anoplophora*\)](#) ont été détectés en France ces dernières années. L'introduction de ces insectes est liée au transport d'emballages en bois et de bonsaïs en provenance d'Asie.

Ces trois organismes nuisibles sont des organismes de quarantaine prioritaires¹, suivant le règlement européen 2016/2031/UE : leur incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne.

Pour plus d'informations, consulter le [dossier « Plantes en danger »](#) et le [kit de communication](#).

Contacts presse

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

¹ Un **organisme de quarantaine** est, selon la définition de l'[ONUAA](#), un organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle.

